

## Séminaire de la FEDOM

### « Les entreprises au cœur de la transition énergétique »

Séminaire n°6 : Nouvelle-Calédonie

**DATE : LE JEUDI 1<sup>er</sup> JUIN 2023 DE 8H A 12H30**

*Auditorium de la CCI-NC*

Les territoires ultramarins concentrent tous les défis des transitions contemporaines : éloignement des sources d’approvisionnement, insularité, exposition accrue au changement climatique, préservation et valorisation d’une biodiversité exceptionnelle, et une économie fortement carbonée.

Ce dernier point est essentiel car le but de ces transitions reste bel et bien la diminution de l’empreinte carbone. Que ce soit à l’échelle nationale ou internationale, cet objectif est de plus en plus prégnant au sein des activités économiques. Au niveau européen, il est d’ailleurs à l’origine du paquet « *Fit for 55* » qui vise à réduire les émissions nettes de gaz à effet de serre d’au moins 55 % d’ici à 2030.

Outre-mer, la décarbonation représente un enjeu d’autant plus crucial que nos territoires entretiennent une forte dépendance aux énergies fossiles. Il faut d’ailleurs relever ce paradoxe qui conduit les collectivités ultramarines à une dépendance bien plus forte que l’Hexagone à l’importation d’énergies fossiles, alors même qu’en ce qui concerne la part d’ENR dans le mix électrique, elles sont en avance sur la métropole. Cette situation soulève de nombreuses opportunités de développement et pose le débat de l’autonomie énergétique décarbonée.

Oui, les DROM et les COM peuvent construire leur propre forme d’autonomie énergétique. Pour y parvenir, il faut agir à tous les niveaux, du particulier aux entreprises, en passant par les administrations, la maîtrise de la demande, la production du mix, le développement des capacités de stockage, la fiscalité, la recherche et l’innovation

Pour conduire ces transformations, il convient également de partir des singularités de nos collectivités. L’Outre-mer couvre des réalités diverses et n’appelle pas une politique uniforme ; même si des outils communs peuvent exister.

C’est la raison pour laquelle la Fédération des Entreprises des Outre-Mer (FEDOM), en lien avec ses organisations membres sur les territoires, a souhaité organiser sur chaque bassin océanique un séminaire territorial sur les enjeux de la transition énergétique pour les entreprises. À l’aune de la situation particulière de la Nouvelle-Calédonie, ces échanges seront l’occasion pour les entreprises, l’État, ses opérateurs et les collectivités territoriales, de travailler ensemble à la décarbonation énergétique de l’Outre-mer.

Au-delà de mettre en lumière les projets structurants et les réussites individuelles, par ces séminaires, la FEDOM entend identifier les points de blocage et les réponses opérationnelles à y apporter. Les conclusions de ces travaux seront présentées au Gouvernement le 29 juin prochain lors de l’Assemblée générale de la FEDOM, et constitueront la feuille de route de cette dernière pour inscrire nos entreprises au cœur de la transition énergétique.